



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/1258  
7 novembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 7 NOVEMBRE 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE  
SÉCURITÉ PAR LA REPRÉSENTANTE PERMANENTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le quatrième rapport de la  
Force multinationale en Haïti, présenté au Conseil de sécurité conformément au  
paragraphe 13 de la résolution 940 (1994).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer ce rapport  
comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

Annexe

QUATRIÈME RAPPORT DE LA FORCE MULTINATIONALE EN HAÏTI,  
DATÉ DU 7 NOVEMBRE 1994

I. INTRODUCTION

1. Aux termes de sa résolution 940 (1994), le Conseil de sécurité autorise "des États Membres à constituer une force multinationale ... et à utiliser tous les moyens nécessaires pour faciliter le départ d'Haïti des dirigeants militaires, eu égard à l'Accord de Governors Island, le prompt retour du Président légitimement élu et le rétablissement des autorités légitimes du Gouvernement haïtien, ainsi que pour instaurer et maintenir un climat sûr et stable qui permette d'appliquer l'Accord de Governors Island". Dans la même résolution, le Conseil prie les États membres de la Force multinationale "de lui faire rapport à intervalles réguliers".

2. Le présent rapport est le quatrième présenté par la Force multinationale et contient un résumé des opérations menées en Haïti entre le 20 octobre et le 6 novembre 1994. Il rend compte des progrès accomplis par la coalition vers la réalisation des objectifs indiqués dans la résolution 940 (1994).

II. RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS

3. À la fin de la septième semaine d'opérations, l'effectif de la Force multinationale comprend environ 16 500 hommes ainsi que 800 moniteurs de police internationaux, qui représentent en tout près de 30 pays. Les opérations de la Force continuent à être concentrées, pour la plupart, à Port-au-Prince, mais des éléments des Forces spéciales des États-Unis se sont rendus dans près de 500 localités dans l'intérieur du pays et sont postés dans 27 endroits hors de la capitale. Les moniteurs de police vont sous peu étendre leurs opérations à partir de Port-au-Prince, Cap-Haïtien et Les Cayes jusqu'à Saint-Mark, Gonaïves et d'autres localités.

4. La période du 20 octobre au 6 novembre a été caractérisée par un accroissement de la stabilité et de la sécurité en Haïti ainsi que par une diminution de la violence, s'agissant des actes perpétrés par des Haïtiens à l'encontre d'autres Haïtiens. Depuis le dernier rapport, il n'y a pas eu d'attaques contre le personnel de la Force multinationale ni d'incidents qui auraient obligé le personnel de la Force à tirer pour se défendre. Les opérations de la Force ont contribué à l'instauration d'un climat sûr et stable, ouvrant ainsi la voie à la transition future, lorsque la Force cédera la place à la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA). Le Représentant spécial de l'Organisation des Nations Unies, M. Lakhadar Brahimi, s'est rendu en Haïti du 23 au 28 octobre pour observer la situation sur place.

5. Le déploiement de la Force multinationale vers les grandes villes, les villes et les villages de l'intérieur du pays a contribué au maintien de la stabilité sur tout le territoire d'Haïti. Le bataillon du Bangladesh (1 035 hommes) a été chargé de la sécurité à l'aéroport de Port-au-Prince, à Fort Dimanche, à la Compagnie sucrière d'Haïti et au Camp d'application, remplaçant ainsi des troupes des États-Unis. Le contingent du Guatemala a été

/...

déployé à Cap-Haïtien et a immédiatement pris part aux opérations de sécurité en se chargeant de la sécurité du port en effectuant des patrouilles. Le bataillon de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a continué à assurer la sécurité au port de Port-au-Prince ainsi que pour les opérations de rapatriement de Haïtiens de Guantánamo (Cuba), qui se poursuivent.

6. Avec l'assistance du Gouvernement haïtien, la Force multinationale supervise le démantèlement de plusieurs compagnies des Forces armées d'Haïti. Les programmes de réduction des armements et de rachat d'armes ont permis de récupérer un grand nombre d'armes et d'explosifs (plus de 13 000). Lorsque lui sont communiqués des renseignements crédibles, la Force multinationale effectue des raids, comme elle l'a déjà fait, pour confisquer des armes cachées. La plupart des armes confisquées ou achetées ont été détruites. Le programme de rachat d'armes entre maintenant dans une nouvelle phase, avec plusieurs centres de rachat fonctionnant simultanément. Le programme bénéficiera d'une plus grande publicité et la Force, dans les zones éloignées, disposera de fonds pour faciliter le paiement immédiat des armes qui lui sont proposées.

7. La Force multinationale continue à maintenir en détention des Haïtiens qui constituent une menace pour le Gouvernement haïtien ou pour le personnel des Nations Unies en Haïti. Sur les 200 personnes arrêtées jusqu'à ce jour, 32 sont encore détenues. On pense que d'autres anciens membres de l'armée ou d'éléments paramilitaires se cachent ou ont quitté le pays.

8. La mise en place d'une force de police haïtienne provisoire est en route. Le recours à des patrouilles mixtes composées de membres des Forces armées d'Haïti, de moniteurs de police internationaux et de membres de la police militaire de la Force s'est révélé efficace tant à Cap-Haïtien qu'à Port-au-Prince. La police haïtienne est de toute évidence plus assurée et plus compétente dans l'exercice de ses fonctions. Les moniteurs de police internationaux étendent leurs opérations dans les campagnes, la sécurité étant assurée par une présence de la Force lorsque cela est nécessaire.

9. Le programme ICITAP (International Criminal Investigative Training and Assistance Program) a organisé un premier stage de transition de six jours, qui s'est terminé le 29 octobre, et un deuxième qui s'est achevé le 5 novembre, ce qui signifie qu'au total plus de 700 stagiaires ont été formés et seront déployés dans la région de Port-au-Prince. Les participants aux prochains stages d'une semaine seront recrutés dans les zones plus éloignées. Le plan de création d'une école supérieure de formation d'officiers est maintenant au point et le calendrier a été respecté. Les chefs de la police de la Force et de la MINUHA continuent à travailler en étroite collaboration.

### III. INSTAURER UN CLIMAT SÛR ET STABLE

10. Ces deux dernières semaines, un accroissement exponentiel de la sécurité a été constaté en Haïti. La Force multinationale a réussi à faire régner le climat nécessaire pour faciliter la tâche des responsables légitimement élus tout en poursuivant la remise en état de l'infrastructure pour préparer le transfert des opérations à la MINUHA. Un élément important de ces travaux a été l'achèvement récent des camps de base, trois à Port-au-Prince et un à Cap-Haïtien, qui abritent actuellement les troupes de la Force multinationale et

/...

seront ultérieurement remis à la MINUHA. En outre, la coordination et la collaboration étroites qui se sont instaurées entre la Force multinationale et la première équipe de la MINUHA se poursuivent pour toutes les affaires courantes afin d'essayer de faciliter la transition de la Force à la MINUHA.

11. L'évolution de la situation politique a été favorable à la stabilité et à la sécurité. Le Président Aristide continue à prendre contact avec ses anciens opposants et a eu des entretiens avec un grand nombre de responsables de toutes tendances au sujet de la date des futures élections législatives. La nomination d'un Premier Ministre par le Président a été une autre marque de progrès. Un accord sur la constitution d'une commission électorale permettra d'accélérer considérablement le processus. Un spécialiste des questions électorales de l'ONU s'est rendu en Haïti pour faciliter les préparatifs.

12. Pour ce qui est des projets humanitaires d'urgence relatifs aux affaires civiles, les besoins ont quelque peu diminué. La division des affaires civiles de la Force multinationale va maintenant procéder à une évaluation de ces projets et assurera la liaison entre les institutions appropriées. Trente conseillers pour les affaires civiles ont récemment été déployés pour aider l'ambassade des États-Unis et l'Agency for International Development des États-Unis ainsi que le Gouvernement haïtien en ce qui concerne l'organisation et la mise en place des ministères techniques.

13. Les livraisons de carburant à usage civil à partir du 20 octobre dans la région de Port-au-Prince et à partir du 22 octobre dans les autres régions ont revêtu une grande importance car elles marquaient le retour à la normale du point de vue économique. Le réapprovisionnement en carburant a eu un effet immédiat sur l'activité économique à l'échelon local et l'on peut de nouveau voir les marchands sur les marchés, et des produits à vendre. Il y a foule dans les rues et les marchés, et les embouteillages sont chose courante. Les marchés locaux dans l'ensemble du pays sont beaucoup plus animés que ces derniers temps, la peur du crime et de la corruption ayant diminué.

-----